

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Centre ministériel de valorisation des ressources humaines

Décision du 28 janvier 2021

**relative à l'intérim des fonctions de directeur du Centre de valorisation des ressources
humaines de Rouen**

Centre ministériel de valorisation des ressources humaines (CMVRH)

NOR : TREK2103364S

(Texte non paru au journal officiel)

La directrice du Centre ministériel de valorisation des ressources humaines,

Vu le décret n° 97-464 du 9 mai 1997 modifié relatif à la création et à l'organisation des services à compétence nationale ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-680 du 9 juillet 2008 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;

Vu le décret n°2017-1071 du 24 mai 2017 relatif aux attributions du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire ;

Vu le décret n°2017-1075 du 24 mai 2017 modifié relatif aux attributions du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 2008 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;

Vu l'arrêté du 30 mars 2012 modifié portant création et organisation d'un service à compétence nationale dénommé « centre ministériel de valorisation des ressources humaines » (CMVRH) ;

Vu la décision du 14 octobre 2020 portant délégation de signature (CMVRH),

Considérant la vacance du poste de directeur du centre de valorisation des ressources humaines de Rouen,

Décide :

Article 1

Mme Lydie DENISSE, attachée hors classe d'administration de l'État, est chargée d'assurer l'intérim des fonctions de directeur du Centre de valorisation des ressources humaines de Rouen.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 28 janvier 2021

La directrice du CMVRH



Marie-Aimée DEANA-COTÉ